

Le ou la titulaire de la mention complémentaire « cybersécurité » intervient dans les secteurs suivants :

- informatique industrielle
- télécommunications ;
- centres de services ;
- activités de conseils ;
- santé...

Toutes les tailles de structures sont susceptibles d'accueillir le titulaire du diplôme : grandes entreprises, sociétés de conseils et de services informatique et numériques, PME et start-up.

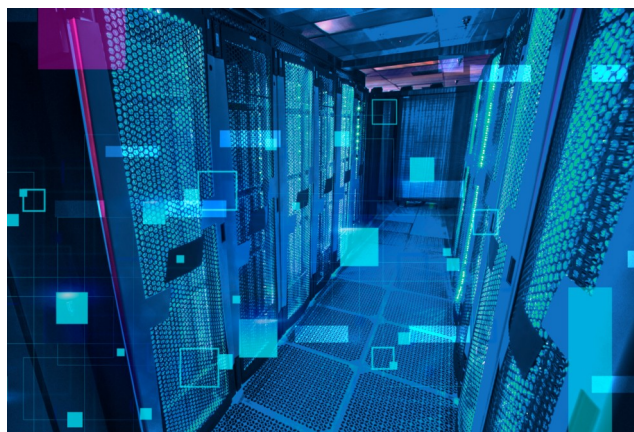
Types d'emploi accessibles

Les métiers concernés par la gestion de la cybersécurité peuvent se retrouver dans les domaines suivants :

- la cybersécurité industrielle
- le domaine des objets connectés (véhicules, IoT, systèmes embarqués, etc.).
- le Tertiaire

Les emplois pouvant être exercés par le ou la titulaire de la mention complémentaire cyber-

VpFULp
IpUDURIpUDULFGVROLRMG
VpFULp
RSpUDURRSpUDULFFEUVpFULp
FLFLRFLFLGPDLDf
LIRUPDLIT
LMDOODURLMDOODULFGUpVD
LIRUPDLITM



La mention complémentaire « Cybersécurité » est un diplôme de niveau 4 qui vise à donner une qualification spécialisée. La formation se caractérise par une forte alternance entre la formation en établissement et la formation en milieu professionnel. Cette mention complémentaire vise à former des techniciennes et techniciens capables d'intervenir sur l'installation, l'exploitation et la maintenance des réseaux informatiques notamment dans un environnement industriel.

Le technicien ou la technicienne participe à la sécurisation des données, des applications, des infrastructures numériques, des produits et des équipements. Il ou elle contribue à la gestion des incidents, à l'audit des installations et systèmes, ainsi qu'à la diffusion d'une culture d'hygiène informatique. Véritable enjeu de souveraineté, ce diplôme s'inscrit dans un contexte de développement de la connectivité des produits avec des risques très élevés de cyberattaques.



POURSUITE d'ÉTUDE

- > BTS CIEL
- > BTS SNO
- > BTS TC

